

Le Bulletin

N° 4



DETTWILLER
ROSENWILLER

Décembre
2023



Bulletin Municipal N°4 **Hiver**

Édito

Chères habitantes et habitants de Dettwiller,

En cette période de fêtes, je suis heureux de vous adresser ce message pour vous souhaiter une merveilleuse fin d'année.

L'année 2023 a été ponctuée de défis pour chacun d'entre nous, mais nous avons réussi à y faire face ensemble.

En cette fin d'année, le conseil municipal et tous les employés communaux souhaitent exprimer leur gratitude pour votre soutien et votre engagement envers notre communauté.

Votre participation active dans les événements et initiatives municipales témoigne de votre attachement à notre commune.

Les associations et les forces vives de notre communauté sont des piliers essentiels de notre vie collective et contribuent grandement à la vitalité de nos communautés.

Il est donc important de les soutenir et de les encourager dans leurs actions, afin de construire ensemble un avenir plus solidaire et plus prospère.

Tous nous sommes déterminés à continuer à travailler ensemble pour maintenir Dettwiller comme un endroit où il fait bon vivre.

Nous avons de nombreux projets passionnants pour l'avenir, et nous sommes convaincus que

nous pouvons continuer à faire de notre ville un endroit encore meilleur pour tous.

Enfin, nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une nouvelle année remplie de santé, de bonheur et de prospérité.

Joyeuses fêtes à tous !

**Le Maire,
Claude ZIMMERMANN**

Le Bulletin SOMMAIRE

Édito	p.3
Vie communale	p.4-13
Environnement	p.13-14
Éducation	p.15
Solidarité	p.15-16
Évènements	p.17-20
Vie associative	p.21-22
Histoire	p. 23
Agenda	p.24

MAIRIE DE DETTWILLER

23 rue de la Gare - 67490 DETTWILLER
Tél. 03 88 91 40 21 - Mail : info@dettwiller.fr
Site internet : www.dettwiller.fr
Facebook : @MairiedeDettwiller

HORAIRE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi et vendredi
de 9h à 12h et de 16h à 18h.
Mercredi de 8h à 12h et de 16h à 18h.
Fermé le jeudi.

PERMANENCE DES ADJOINTS :

Samedi matin de 10h à 12h
sur rendez-vous.

Bulletin communal trimestriel : Décembre 2023

Date de publication : 15 décembre 2023

Directeur de publication : M. Claude ZIMMERMANN, Maire

Photo de couverture : C. ROBACH

Publication : Commission communication. Conception, impression : Imprimerie Cathal, HOCHFELDEN

Dépôt légal : Décembre 2023. Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore PEFC

Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce bulletin, des erreurs ne peuvent être exclues.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023

MARCHÉS PUBLICS

Attribution du marché public de travaux pour la mise en peinture de deux classes de l'école élémentaire.

Dans le cadre de la procédure d'attribution d'un marché public de travaux pour la mise en peinture des murs et plafonds de deux salles de classe de l'école élémentaire, une consultation a été lancée.

Les trois candidatures réceptionnées étaient recevables.

Après passage en revue de l'analyse des offres, la Commission communale d'analyse préalable à l'attribution des MAPA a décidé d'attribuer le marché à l'opérateur le mieux-disant, conformément aux prestations attendues, à savoir à l'entreprise STORCK, ce pour un montant de 5 979,60€ HT.

Attribution du marché public de travaux de réfection de trottoirs

Dans le cadre de la procédure d'attribution d'un marché public de travaux pour le renouvellement des enrobés sur les trottoirs et les chaussées des rues de la Mossel, du Général Leclerc et de Saverne, une consultation a été lancée.

Les trois candidatures réceptionnées étaient recevables.

Après passage en revue de l'analyse des offres, la Commission communale d'analyse préalable à l'attribution des MAPA a décidé d'attribuer le marché à l'opérateur le mieux-disant, conformément aux prestations attendues, à savoir à l'entreprise DIEBOLT, ce pour un montant de 32 500,00€ HT.

Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie

Dans le cadre de la procédure d'attribution d'un marché public de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de voirie dans les rues du Ruisseau et du Lavoir, une consultation a été lancée via la plateforme Alsace Marchés Publics.

L'unique candidature réceptionnée était recevable. Après passage en revue de l'analyse des offres, la Commission communale d'analyse préalable à l'attribution des MAPA a décidé d'attribuer le marché à l'opérateur le mieux-disant, conformément aux prestations attendues, à savoir à l'entreprise Bureau d'Études Réunis de l'Est (BEREST), ce pour un montant de 18 412,50€ HT.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine populaire de proximité, public et privé, grâce à un dispositif d'aides arrêté en partenariat avec les collectivités locales et les services de l'État.

La Fondation soutient les projets de restauration du patrimoine public des collectivités territoriales, le cas échéant en participant à leur financement (subventions et défiscalisation), contribue à mobiliser le mécénat en faveur de projets de restauration du patrimoine local et participe à des actions de sensibilisation de la population à la sauvegarde du patrimoine local.

Le Conseil Municipal

• APPROUVE l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine - délégation Alsace pour l'année 2023,

• ACCEPTE le montant de contribution de la commune à la Fondation, soit 500,00€.

Mise à disposition du foyer Saint-Jacques pour l'école élémentaire

À compter du Printemps 2023 et à raison de deux jours par semaine moins les congés scolaires, la commune prévoit de prendre en charge la mise à disposition de cette salle, afin d'y organiser les cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) des élèves de l'école élémentaire, notamment pendant la phase de travaux sur le Complexe Sportif.

Le Conseil Municipal

• APPROUVE la mise à disposition à la commune du foyer Saint-Jacques pour le compte de l'école élémentaire, au tarif de 50,00€ par jour d'utilisation, ce jusqu'au mois de février 2024.

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un poste à temps partiel de directeur de la Musique Municipale de Dettwiller

Il est proposé au Conseil Municipal la création d'un emploi à temps partiel de directeur de la Musique Municipale de Dettwiller (MMD).

Une fois recruté, cet agent aura notamment pour mission de diriger l'orchestre, d'assurer l'intégration de jeunes musiciens à cet orchestre, d'établir le contact avec d'autres ensembles pour l'organisation de concerts et de participer de façon active aux réunions de comité.

Le procès verbal intégral de la réunion du conseil municipal est consultable sur le site de la commune : www.dettwiller.fr

Le Conseil Municipal

• APPROUVE la création d'un poste à temps partiel de directeur de la Musique Municipale de Dettwiller.

URBANISME

Transfert de la compétence PLU et modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saverne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en séance du 06 juillet 2023, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saverne a statué sur le transfert à l'EPCI de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Conseil Municipal

• DÉCIDE :

- d'accepter le transfert à la Communauté de Communes du Pays de Saverne de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,
- d'approuver la modification des statuts de l'EPCI comme suit :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1) Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur, plan local d'urbanisme, carte communale

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- de demander à l'autorité préfectorale d'approuver, le moment venu, la modification dans ce sens des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2023

MARCHÉS PUBLICS

Attribution du lot n°10 du marché public du Complexe Sportif: marché de travaux pour sol sportif dans le gymnase

Dans le cadre des marchés de travaux pour la restructuration et l'extension du Complexe Sportif, la procédure de consultation des entreprises pour le lot n°10 du marché de travaux concernant le renouvellement du sol sportif a été engagée.

Après passage en revue de l'analyse des offres menée par le maître d'œuvre, la Commission communale d'analyse préalable à l'attribution des MAPA

a validé ce travail et propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché à l'opérateur le mieux-disant, conformément aux prestations attendues, à savoir à l'entreprise REALSPORT GRAND EST, ce pour un montant de 139 764, 24€ HT.

Le Conseil Municipal

• DÉCIDE :

- d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise REALSPORT GRAND EST, pour un montant de 139 764, 24€ HT,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et notifier ce marché au prestataire retenu.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Bail de chasse communale pour la période 2024-2033 – lot n°1 Plaine: Approbation de la constitution et du périmètre du lot de chasse

Rappel de quelques généralités concernant les baux de chasse :

- en application du Code de l'Environnement, le droit de chasse est administré par la Commune et pour le compte de propriétaires;
- les baux de location de chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans;
- les baux actuels expirent le 1^{er} février 2024 d'où une remise en location pour une nouvelle période de 9 ans, soit du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer à 756 hectares 19 ares et 78 ca la contenance des terrains à soumettre à la location;
- DÉCIDE de procéder à la location en seul lot: lot n°1 plaine.

Bail de chasse communale pour la période 2024-2033 – lot n°1 Plaine: Choix du mode de location

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de recourir à une convention de gré à gré pour le lot n°1 – plaine,
- FIXE le montant de location à 2 800,00€ par an.

Bail de chasse communale pour la période 2024-2033 – lot n°1 Plaine : Agrément des candidatures

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE d'agréer la candidature de Monsieur Raymond ZEHNER, personne physique, domicilié 2A rue des Jardins à HAEGEN (Bas-Rhin);
- DÉCIDE d'agréer la candidature des permissionnaires suivants:
 - Monsieur Christian ZEHNER, domicilié 2A rue des Jardins à HAEGEN (Bas-Rhin);

Les Séances DU CONSEIL MUNICIPAL

- Monsieur Jean ZEHNER, domicilié 1 impasse des Hussards à SINGRIST (Bas-Rhin);

Bail de chasse communale pour la période 2024-2023 – lot n°1 Plaine: Adoption de la convention gré à gré et des clauses particulières

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention gré à gré jointe en annexe,
- DÉCIDE d'adopter le principe de clauses particulières pour la convention de gré à gré,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

Bail de chasse communale pour la période 2024-2023 – lot n°2 Forêt: Approbation de la constitution et du périmètre du lot de chasse

Suite à la délibération du 26 juillet 2023, où la Commune:

- s'est réservé le droit de chasse sur les terrains, dont elle est propriétaire sur le ban communal d'Eckartswiller, article 4 du Cahier des Charges Type,
- a fait valoir son droit de priorité de location sur les parcelles de l'enclave située le long de la Zinsel et du Nesselbach, article 5 du Cahier des Charges Type.

Suite à la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Eckartswiller en date du 27 juillet 2023 nous informant que les propriétaires consultés ont accepté le reversement du produit de location de la chasse à la Commune d'Eckartswiller, la constitution et le périmètre du lot de chasse de forêt peuvent être validés pour ce lot.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de fixer à 316 hectares 30 ares la contenance des terrains sur le ban d'Eckartswiller à soumettre à la location,
- DÉCIDE de procéder à la location en seul lot comprenant à 316 hectares 30 ares.

Bail de chasse communale pour la période 2024-2023 – lot n°2 Forêt: Choix du mode de location

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de mettre le lot n°2 – forêt en location par une convention gré à gré,
- DÉCIDE pour le lot de fixer le prix de location à 8000,00€ par an.

Bail de chasse communale pour la période 2024-2023 – lot n°2 Forêt: Agrément des candidatures

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d'agréer la candidature de l'Association de Chasse de la Wolfenhutte, représentée par M. Claude MARBLER, dont le siège social se situe lieu-dit Oberhof, vallée de la Zinsel, 67700 ECKARTSWILLER pour le lot n°2 – forêt,

• DONNE l'agrément aux associés:

- M. Claude MARBLER, domicilié 40a Rue du Calvaire à PHALSBOURG TROIS MAISONS (57370),
- M. Jean-Georges HUNSINGER, domicilié 15 Rue de Weislingen à WALDHAMBACH (67430).

Bail de chasse communale pour la période 2024-2023 – lot n°2 Forêt: Adoption de la convention gré à gré et des clauses particulières

Le Conseil Municipal

- APPROUVE la convention gré à gré jointe en annexe,
- DÉCIDE d'adopter le principe de clauses particulières pour la convention de gré à gré,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

État Civil



Naissances

23/09 : Maé fils d'Amandine FERNANDEZ et de Grégory JUNCKER

03/10 : Albane LEPRETRE fille de Marine FREYERMUTH et Marjolin LEPRETRE

13/11 : Anton fils de Solène ROLIN et Matthieu MENGUS

25/11 : Charlie fille de Tiphaine RAUCH et Ludovic HINZ

Pacs

27/09 : Laure REINHART et Sébastien HILDENBRAND

03/11 : Marion JACKY et Kévin KOEHREN

Mariages

07/09 : Cindy QUIN et Frédéric GRAFF

30/09 : Déborah SCHREIBER et Yannick RIEHL

30/09 : Stéphanie HUSSER et Soner BAYRAM

07/10 : Carole LUTZ et Sébastien ROLL

Décès

02/09 : Léon GANTZER (87 ans)

09/09 : Marie-Rose BALTZINGER née TSCHERNITZKA (65 ans)

23/09 : Jean-Marie LAUER (65 ans)

04/10 : Jean-Jacques WENDLING (87 ans)

05/10 : Pascal BRONNER (61 ans)

13/10 : Patrick HESS (57 ans)

26/10 : Florent HAETTEL (59 ans)

Anniversaires

Janvier

02/01 : Anne LALY née LAUER 91 ans
 04/01 : Lucienne ROESCH née FAULHABER 85 ans
 06/01 : Pierre HUFSCMITT 86 ans
 08/01 : Yvonne ROHRBACHER née LAPP 92 ans
 09/01 : Marthe LANTZ née HUNTZIGER 98 ans
 18/01 : Emma TRIPP née GOERIG 89 ans
 20/01 : Mélanie KOBER née BIEBER 87 ans
 21/01 : Denise WALTER née DEBES 88 ans

Février

03/02 : Liliane SOLT née WENDLING 91 ans
 05/02 : Marie WEISS née KAUFFMANN 88 ans
 11/02 : Christiane KIEFFER née BURG 89 ans

17/02 : Marthe GSTALTER née MENGUS 91 ans
 19/02 : Anne KERN née LUDWIG 91 ans
 22/02 : Marie WEISSENBACH née MARTZ 92 ans
 25/02 : Charles SPIEGLER 86 ans
 28/02 : Charles ARNOLD 85 ans

Mars

08/03 : Jean-Paul WEISS 87 ans
 13/03 : Yvonne SIMON née GOLDSTEIN 87 ans
 16/03 : Claude STAEBEL 91 ans
 19/03 : Guy TRENDEL 87 ans
 23/03 : Suzanne AMANN née RESCH 92 ans
 24/03 : Georgette REHM 90 ans
 29/03 : Francine BERRY 86 ans
 31/03 : Marthe BRONNER née ERNWEIN 89 ans



Gérard WALTER (90 ans)



Marie-Louise ZIMMERMANN (90 ans)

Grands Anniversaires

Nos aînés ont eu la joie de fêter leurs 90 ans.

Le Maire, Claude Zimmermann et l'adjointe au maire, Danièle MEYER ont eu le plaisir de leur offrir un panier garni au nom de l'équipe municipale et du Centre communal d'action sociale.

Richard Siegrist, un chef emblématique

de la Musique Municipale de Dettwiller



Il naît à Dossenheim-sur-Zinsel et dès son plus jeune âge, il se consacre à la musique.

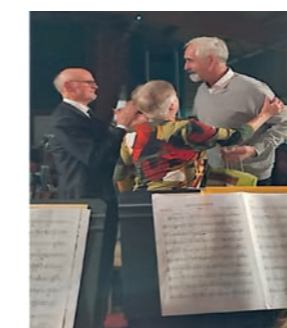
Il travaille le piano, l'orgue puis la clarinette au Conservatoire de Strasbourg. Titulaire du CAPES d'Éducation musicale et de chant choral, il se forme également à la direction d'orchestre.

Directeur de l'École de musique municipale de Dettwiller de 1974 à 2016, il a dirigé l'Ensemble Vocal depuis sa création (1983) et l'Orchestre d'Harmonie de 1974 à ce jour. Ce sont 49 années de dévouement, de répétitions, de choix de partitions qui s'achèvent. Voici quelques lignes pour lui rendre hommage et souligner sa belle carrière...

C'est à l'âge de 25 ans que tout commence à Dettwiller quand il prend la direction de l'École de Musique, sous M. Burckel à l'époque, nous sommes le 1^{er} mars 1974. A compter du 2 janvier 1975, il succède à Rodolphe Wolferstaedter alors directeur de la Musique Municipale. L'Ensemble Vocal voit le jour quelques années plus tard, en juillet 1983.

Durant toutes ces années, il se démène pour porter haut et fort l'Ensemble Vocal et l'Orchestre d'Harmonie. C'est chose faite car c'est avec succès que la Musique Municipale a pu se produire en Europe (France, Pologne, Espagne, Suisse, Allemagne, Angleterre).

Son dernier Concert-repas du 18 novembre remporte un franc succès. Cette soirée fut remplie de chaleureux témoignages, et Monsieur le Maire a même poussé la chansonnette en son honneur. Une merveilleuse soirée qui clôture de façon émouvante une belle carrière.



Musicien, professeur de musique, chef de chœur, chef d'orchestre, Richard Siegrist demeure pour nous l'homme aux multiples talents musicaux, et ce passionné que tout le monde connaît. Nous lui souhaitons, une belle retraite pleinement méritée aux côtés de son épouse Nicole, que nous saluons également pour son engagement de chaque instant auprès de l'association et pour soutenir son époux, et nous le remercions pour son investissement au sein de la MMD, l'École de Musique et la Commune de Dettwiller.

Du fond du cœur, et au nom du Comité et de l'ensemble des membres de la Musique Municipale : un grand MERCI Monsieur Richard Siegrist !



Ça Bouge à la bibliothèque de Dettwiller !

L'escape game "Chien Pourri : Une Surprise pour Chaplapla" qui a eu lieu le vendredi 24 novembre, a enchanté les amateurs d'aventures ludiques. Inspiré par l'univers décalé et hilarant de la série littéraire pour enfants, cet escape game a offert une expérience unique et divertissante.

Les participants se sont plongés dans l'univers farfelu de Chien Pourri, le héros éponyme, et ont été confrontés à des énigmes loufoques et des défis hilarants. La mission consistait à aider Chien Pourri, le fidèle compagnon de Chaplapla à retrouver le cadeau d'anniversaire pour son acolyte, caché dans un coffre, fermé par trois cadenas, dans la ville de Paris...

L'atmosphère ludique et décalée a captivé les joueurs, qui ont apprécié chaque instant de cette aventure canine. Les organisateurs ont su recréer l'essence comique des livres, ajoutant une dimension interactive qui a ravi petits et grands.

Cet escape game a prouvé que l'on peut allier l'amusement à une expérience immersive, même dans l'univers littéraire pour enfants. Les sourires sur les visages des enfants témoignent du succès de cet événement original, transformant la résolution d'énigmes en une expérience inoubliable.

En somme, l'escape game "Chien Pourri : Une Surprise pour Chaplapla" a apporté une bouffée d'air frais ludique à tous ceux qui ont participé, offrant une parenthèse enchantée au cœur de l'univers déjanté de Chien Pourri. Une aventure qui restera gravée dans les mémoires comme une expérience joyeuse et débordante de créativité.

Animations à venir :

- Vendredi 22 décembre 2023 - 19h00: Spectacle de Noël « Conte des Terres enneigées » par la Compagnie Trio Virgule.
- Vendredi 19 janvier 2024 - 20h00: une nuit à la bibliothèque dans le cadre du Festival « Nuit de la Lecture » ;
- Vendredi 09 février 2024 - 20h00: Bouquineries et autres gourmandises (club de lecture)
- Mercredi 20 mars 2024 - 20h00: Soirée dictée, dans le cadre de la Semaine de la Francophonie ;
- Vendredi 23 mars 2024 - 19h00: Soirée pyjamas
- Avril 2024: Festival l'Alsace se (Ra)Conte (date à venir...)
- Le 1^{er} et 2 juin 2024 : 7^e Salon du Livre de Dettwiller « Naissance d'un livre »

La bibliothèque accueille tout au long de l'année les classes de l'école maternelle ainsi que celles de la primaire, le périscolaire et la crèche « L'île aux enfants ».

Et n'oublions pas les séances Bébés lecteurs qui ont lieu un mercredi par mois, une première découverte des livres au travers de petites histoires, comptines et jeux de doigts...

Complexe sportif de Dettwiller-Rosenwiller

Des travaux qui battent leur plein

Après la première phase d'études, de concertations diverses et de co-construction du projet avec les principaux usagers, suivie en seconde phase de l'étape de recherche et de montage des nombreux dossiers de demandes de subventions, vient ensuite la phase plus concrète des travaux...



Juillet 2023: Pose de l'isolation basse au niveau des longrines du bâtiment existant. Percement de la nouvelle ouverture côté Est. Dégradations et vandalisme. Mise en place de renforcements de la charpente métallique. Pose de l'isolation de la toiture. Suite des travaux d'isolation verticale 4. Mise en place des descentes d'eaux pluviales intérieures. Travaux de terrassement et implantation des fondations de l'extension.

Août 2023: Bétonnage des fondations de l'extension. Choix des teintes du bardage extérieur. Bétonnage des longrines de l'extension 5. Pose des fluides et réseaux 6.

Septembre 2023: Bétonnage des dallages de l'extension 7. Travaux de peinture intérieure 8. Pose des premiers prémurs isolés rdc (extérieurs) 9. Percement des ouvertures du hall de stockage (anciens vestiaires).

Octobre 2023: Pose des prémurs des vestiaires. Travaux de peinture intérieure. Pose radiateurs plafond. Pose prémurs extension - prémurs 10-11.

Novembre 2023: Démolition dalle non conforme de la salle sportive. Pose prémurs extension 1^{er} étage 12.

D'ici septembre 2024, n'hésitez pas à revenir vers nous pour tout complément d'information (info@dettwiller.fr).

Jardins partagés « au fil de l'eau »

Un projet participatif qui entame sa 3^e année

Il y a deux ans débutait le projet des jardins partagés « au fil de l'eau » initié par la municipalité et localisé sur l'île de la Zorn.



Après une nouvelle année de travail, de moments collectifs et conviviaux, la réunion du bilan annuel s'est tenue le 2 novembre 2023 en mairie. C'est tout naturellement que les bénévoles présentes ont échangé pour préparer les prochaines saisons aux jardins. Nouveauté en 2023, le matériel et les outils nécessaires et prévus au dossier de subvention ont tous été acquis (prise en charge de 50% par l'État - Préfecture du Bas-Rhin). Ce matériel a d'ailleurs déjà pu être mis à disposition des associations impliquées dans le partenariat. L'association des arboriculteurs menée par son Président Pierre LITZELMANN a ainsi déjà pu produire du broyat de végétaux après avoir taillé et entretenu leur verger école en entrée de village 1, 2 et 3.



Par ailleurs, en 2023 des écoliers des écoles maternelles, encadrés par M^{me} Couturier et M^{me} Muller ont une nouvelle fois pu planter des potimarrons et autres légumes de saison en mai/juin 4, pour ensuite les cueillir en septembre pour un bon potage de légumes.

Ce passage au jardin par les enfants ne pouvait évidemment pas se faire sans une petite dégustation de belles fraises du jardin...



Pour les bénévoles toujours autant d'enthousiasme pour cette belle aventure. Travailler aujourd'hui pour faire germer les graines d'une alimentation saine, durable et les circuits courts voilà l'ambition de ce projet. Faire ensemble, partager et apprendre à jardiner dans le respect de l'environnement et des autres.



Pour un projet participatif et citoyen, n'hésitez pas à vous engager ! Si vous souhaitez participer à ce beau projet: info@dettwiller.fr ou par téléphone à la mairie.

Projet d'aménagement

Déminéralisation et végétalisation de la cour d'école



La municipalité mène actuellement des études pour un projet d'aménagement, de déminéralisation et de végétalisation de la cour de l'école.

Dans le cadre de ce projet, une consultation a été lancée en mai 2023 pour rechercher un groupement d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre de ce projet très attendu. Les projets de végétalisation et de déminéralisation des cours d'école s'inscrivent dans les stratégies de résilience vis-à-vis du réchauffement climatique, stratégies d'aménagement de plus en plus prises en compte par les collectivités et aménageurs de l'espace public, afin de créer des îlots de verdure et de fraîcheur utilisables pendant les périodes caniculaires. Un travail de concertation a été mené entre septembre 2022 et juillet 2023 par les élus afin d'établir avec le corps enseignant et les enfants des écoles le cadrage des orientations attendues pour ce projet. Ce premier travail de co-construction du programme a permis de définir le cahier des charges et cadrer ainsi les orientations du projet et la consultation engagée auprès des bureaux d'études.

La désimpermeabilisation, l'intégration du cycle de l'eau dans l'aménagement, la création d'espaces végétalisés et la différenciation des espaces pour favoriser et renforcer le lien social entre enfants sont donc les principaux axes de ce projet. Les espaces pédagogiques que sont les cours d'écoles et les espaces extérieurs des établissements d'accueil de la petite enfance constituent des espaces privilégiés à transformer pour pouvoir assurer aux enfants qui les fréquentent des îlots de fraîcheur, mais aussi et surtout des lieux de découverte et d'expérimentations pédagogiques attractifs.

Objectifs du projet:

- Améliorer les fonctionnalités d'usage « de base » de cette cour aujourd'hui dégradée surtout sur le plan du nivellement, ce qui génère un certain nombre de chutes,
- Réaménager les cours d'écoles pour améliorer le confort d'usage des enfants et en faire un lieu plus accueillant,
- Accélérer la transformation écologique du territoire, dans cette thématique de transition, une priorité est donnée aux enfants des écoles,
- Donner aux enfants un environnement en phase avec les attentes sociétales actuelles (jeux et espaces ludiques), tout en leur permettant d'évoluer dans un cadre « support pédagogique » d'une transition écologique et de résilience face au dérèglement climatique,
- Mener un projet phare de la transition afin de diversifier les espaces, de faire évoluer les usages pédagogiques, de favoriser des rapports plus égalitaires entre les filles et les garçons,
- Donner une place centrale à la nature dans la cour de l'école et favoriser ainsi le bien-être et le rafraîchissement,
- Continuer à pouvoir accueillir une partie du Messti,
- Y maintenir le marché hebdomadaire du dimanche matin, et autres activités marchandes ponctuelles hors horaires de cours,
- Possibilité d'ouverture de la cour comme parking provisoire lors de grandes manifestations.



Pour une appropriation maximale et une co-construction du projet par les différents acteurs, une large concertation a été menée pendant toute la phase d'étude; plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique, les enfants de l'école primaire, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les parents d'élèves ont été menés. Les réunions de travail pour soumettre le résultat des études et les scénarios étudiés au corps enseignant et au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), ont permis d'enrichir le projet.

L'objectif poursuivi par la commune vise à pouvoir mettre la cour en service pour la rentrée de septembre 2024 ; à noter toutefois que les plantations devront se faire plutôt en novembre-décembre 2024, afin de garantir la reprise des végétaux au printemps. Un chantier continu, pour améliorer sans cesse les conditions d'accueil des enfants de nos écoles.

Les élus de la commission scolaire

Période hivernale et déneigement des rues

Quelques petits rappels s'imposent

En cas d'évènements neigeux ou de verglas, le premier principe qui s'impose, est de penser à anticiper vos déplacements, voire à les reporter.

Si vous ne pouvez l'éviter, restez vigilant.

En cas d'évènement météorologique hivernal, nos équipes municipales sont à l'œuvre dès les premières heures et font leur possible pour vous permettre de vous déplacer en toute sécurité. Leur intervention consiste à racler la neige vers le côté et à répandre du sel pour des évènements de type verglas. Le déneigement ou le salage, au niveau des priorités d'interventions, se fait selon l'importance et le niveau de

fréquentation des espaces et des voies concernés, ainsi que leur caractéristique plus ou moins dangereuse (carrefours, rue en pente, etc.).

Toutefois en période hivernale, équipez-vous en conséquence. Pour rappel, comme annoncé dans un communiqué de presse de Madame la Préfète de la région Grand-Est et du Bas-Rhin le 11 octobre 2021, l'obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hivernaux en zones montagneuses est entrée en vigueur et continue de s'appliquer du 1er novembre au 31 mars. Retrouvez toutes les informations sous le lien suivant: <https://tinyurl.com/3rjrmry3>

Pour mémoire, notre ville centre, la ville de Saverne, est concernée par cet arrêté.

Malgré tous les moyens mis en œuvre par les collectivités, aucune garantie ne peut être apportée pour répondre à toutes les situations.

Sur un plan plus local, petit rappel également, un trottoir non entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Chaque riverain se trouve dans l'obligation de déneiger le trottoir longeant sa propriété. Il est bien entendu recommandé de ne pas pousser la neige sur la chaussée.

Par avance merci pour votre vigilance.

Brûlage et Dépôt sauvage

Les quantités de déchets d'entretien des jardins et propriétés sont importantes sur notre territoire. Et des pratiques d'incinération ou d'abandon de ces résidus de jardin sont encore trop souvent observées.

Quelques rappels juridiques !

Le brûlage

Le brûlage génère un trouble important du voisinage, un risque non négligeable d'incendie, mais surtout l'émission de particules fines, de dioxines, de benzène, d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques...

- Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts
- Code de l'environnement : article L541-21-1
- Décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif dispositions réglementaires du code de la santé publique (art 7 - sanction)
- Règlements sanitaires départementaux - article 84 - élimination des déchets.

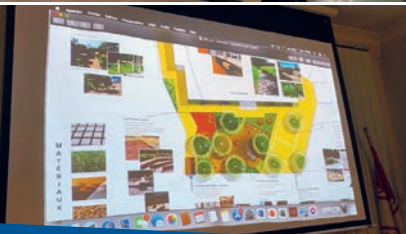
Amende jusqu'à 450 €

Le dépôt sauvage

Le dépôt en masse de végétaux génère des jus de fermentation très concentrés qui risquent de polluer les eaux de surface.

- Code pénal article R635-8
- Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- Règlements sanitaires départementaux - article 84 - élimination des déchets

Amende jusqu'à 1500 € et confiscation du véhicule ayant servi au transport



Quelles sont les solutions pour trier mes biodéchets ?

Le tri des déchets, c'est obligatoire en 2024 ?

La loi AGEC impose aux collectivités de mettre en place une solution de tri à la source des déchets alimentaires au 1^{er} janvier 2024. Ainsi, chaque citoyen aura la possibilité de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.



Quelles sont les solutions proposées par le smictom alors ?

Aujourd'hui, 3 solutions s'offrent à vous selon votre lieu de résidence.

Si vous possédez un jardin, le Smictom vous propose des composteurs à tarifs préférentiels (40€ le bac de 300L et 50€ le bac de 600L à compter du 1^{er} janvier 2024) et subventionne à hauteur de 30€ l'achat d'un lombricomposteur, plus particulièrement adapté en appartement.



Si votre commune a opté pour les placettes de compostage, vous pouvez y déposer vos biodéchets, mais également profiter du compost que vous avez produit !

Enfin, si vous résidez dans un quartier avec des habitats collectifs, des points d'apport volontaire (ou « bornes ») vous permettent de déposer vos biodéchets. Ils seront envoyés en usine de méthanisation pour créer de l'énergie.

Pour connaître la localisation des bornes et des placettes, rendez-vous sur le site du Smictom !



J'ai déjà un Composteur, est-ce que je dois plutôt mettre mes déchets dans une borne ?

Mais non ! Poursuivez votre démarche, le compostage à domicile est le tri le plus vertueux. Sachez que le Smictom peut vous accompagner dans la pratique du compostage (mise à disposition de broyat en déchèterie, conseils, formations, lettre d'information et vente de composteurs en bois à prix exceptionnel).

Comment gérer mes biodéchets sans nuisance à la maison ?

La gestion des biodéchets peut demander un temps d'adaptation. Bioseau, corbeille, petit sac, seau, vous pouvez choisir le contenant le plus adapté pour vous, vos usages et selon la place dans votre cuisine.

Pour limiter les nuisances éventuelles à la maison, voici quelques astuces :

- Penser bien à couvrir les déchets, refermer le couvercle du bioseau par exemple, après chaque dépôt et, si possible, l'entreposer dans un placard (sous l'évier par exemple)
- Vous pouvez mettre un peu de bicarbonate de soude au fond de votre seau pour limiter les éventuelles odeurs.
- Ne pas stocker très longtemps les biodéchets. En période de chaleur, ramener plus fréquemment le sac à la borne/placette/composteur, notamment s'il y a des quantités importantes de restes de fruits ou de viande, qui attirent plus facilement les mouches. Les bornes et placettes sont accessibles 7j/7 et 24h/24.
- Si vous choisissez de stocker les biodéchets dans un sac plastique, il faudra bien penser à le jeter dans le bac de tri. Les sacs kraft et biodégradables sont acceptés uniquement dans les bornes, et pas dans les placettes de compostage.



Des sacs kraft, au tarif de 2€ les 50 sont disponibles au Smictom et dans chaque déchèterie fixe.

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr
www.smictomdesaverne.fr



Avec le soutien de :



**INSCRIPTIONS SCOLAIRES
RENTÉE 2024/2025**
DU 26 FÉVRIER AU 13 MARS 2024

Pour les enfants nés en 2021

Inscription en Mairie sur rendez-vous au 03 88 91 40 21

Vous devez nous fournir les pièces suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (EDF, GDF de - de 3 mois)
- Carnet de santé de l'enfant
- 1 photo d'identité de l'enfant
- Demande de dérogation pour les enfants non domiciliés à Dettwiller

Demande de dérogation : pour les enfants n'habitant pas la commune, il est obligatoire de remplir une demande de dérogation à télécharger sur le site : www.dettwiller.fr

Inscription scolaires Rentrée 2024/2025

Babelstüb



Groupe de discussion Babelstüb

Espace-temps conçu pour permettre à chaque proche aidant de partager son expérience, de bénéficier d'un temps d'écoute et d'expression, de ne pas rester seul face à ses interrogations ou ses doutes, ou tout simplement de prendre un temps pour soi.

Animé par Martine Haby, psychologue.

- 09 janvier** Est-il possible de gérer ses sentiments de colère ou de tristesse ?
- 13 février** Mon proche refuse sa situation et mon aide .
- 12 mars** Toutes les questions que l'on n'ose pas poser ... on en parle ?

Salle socio-éducative
16 rue de l'Eglise
Inscriptions en Mairie
au 03 88 91 40 21 ou par mail info@dettwiller.fr

de 14h à 16h



Plan grand froid

Faites-vous connaître !

Jusqu'au 31 mars 2024, et dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence qui serait déclenché en cas de froid exceptionnel, la commune tient un registre nominatif, destiné à identifier les personnes fragiles et isolées à domicile.

L'inscription, basée sur le volontariat, peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers.

Inscription sur le registre des personnes fragiles et/ou isolées: info@dettwiller.fr ou 03 88 91 40 21.

NOS SERVICES

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÈNEMENT SPORTIF, CULTUREL OU FESTIF DANS VOTRE COMMUNE OU VOTRE ENTREPRISE ?

NOUS ASSURONS DES POSTES DE SECOURS POUR VOUS PERMETTRE D'ACCUEILLIR LE PUBLIC EN TOUTE SÉCURITÉ.

DEVENEZ BÉNEVOLE

L'U.M.P.S. 67 RECRUTE DE NOUVEAUX BÉNEVOLES FORMÉS OU NON AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS.

QUI SOMMES-NOUS ?

NOUS SOMMES UNE PETITE ASSOCIATION DE BÉNEVOLES ACTIVE DANS LA CHAÎNE DES SECOURS DANS LE BAS-RHIN.



CONTACT :
Tél : 03 88 91 05 69
Courriel : 67@umps.fr

U.M.P.S 67
Unité Mobile de Premiers Secours
du BAS-RHIN



L'Échoppe

L'Échoppe propose à tous les seniors à partir de 60 ans des ateliers culinaires gratuits.



Ils ont lieu les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 14 heures à 16 heures dans notre épicerie. Elisabeth Lotz, animatrice et inventrice de trucs et astuces pour favoriser le O déchet en cuisine tout en vous proposant de réaliser des mets savoureux et économiques se partage les ateliers avec Frédérique Holtz, diététicienne. Elles interviennent alternativement mais se concertent pour que l'apport théorique de l'une vienne compléter l'apport pratique de l'autre, et tout ceci dans une ambiance conviviale appréciée des participants !

Ces ateliers ont obtenu le soutien de la Conférence des Financeurs de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Il reste quelques places disponibles.. N'hésitez pas à venir réjouir vos papilles et entretenir votre bonne humeur !

"Nous cherchons une bénévoles souhaitant mettre à profit ses compétences en comptabilité, gestion de stock sur logiciel, encaissement informatique etc... Nous manquons d'appui pour assurer le suivi de nos données informatiques obligatoires liées à l'épicerie sociale."

Places en MAM sur Dettwiller

Tu es un Bébé sympa et mignon !

Cette annonce est pour toi... Nous sommes Sandrine, Audrey et Géraldine, des nounous rigolotes, souriantes, dynamiques et tendres.

Et tu sais quoi ?

Tu es le bienvenu dans notre petit cocon plein d'Amour. Nous sommes dotées de Bras à Câlines Anti-Chagrins et de Mains à Super Guillis à volonté. Avec nous tu vas bien t'amuser

Au programme:

Parties de rigolade, jeux, sorties en exploration, lecture d'histoires drôles et palpitantes. En plus, tu vas te faire des nouveaux camarades de jeux avec qui tu vas vivre plein de nouvelles aventures. A toi la Liberté Bébé ! Papa, Maman ! C'est le moment de reprendre le chemin du travail, vous souhaitez partir serein en laissant votre petit trésor... Les repas sont confectionnés par nos petites mains de super magiciennes

Cette annonce est pour vous !

Des places sont disponibles dès maintenant. Ainsi que pour la rentrée 2024

Une chose à faire: Appelez nous Vite

MAM LES CHRYSALIDES
27 rue des Vosges - 67490 DETTWILLER
06 46 92 28 14



La société d'aviculture de Dettwiller et environs

Participation au Messti de Dettwiller.

Cela faisait bien plus de trente que les aviculteurs n'avaient plus participé au Messti de Dettwiller depuis l'abandon des défilés de char.

Cette année la société d'aviculture a participé au Messti, en exposant quelques sujets d'animaux de basse-cour au foyer Saint Jacques que nous remercions encore pour leur accueil. Cette mini ferme a permis aux nombreux visiteurs de nous connaître, connaître notre passion qui est l'aviculture et en avant-première de notre exposition du mois d'octobre 2023.



Enfin de nouveau une exposition avicole à Dettwiller

Après trois ans d'interruption forcée pour cause de confinement et principalement à cause de la grippe aviaire, les aviculteurs de Dettwiller et environs ont été ravis de pouvoir à nouveau organiser une exposition de leurs champions de basse-cour, les 14 et 15 octobre derniers.

Ils élèvent avec patience et exigence leurs champions en veillant au quotidien à maintenir la perfection des caractéristiques de leur différentes races.

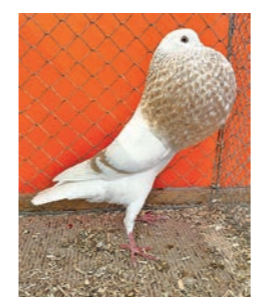


Poules, pigeons, lapins et autres animaux ont ainsi pu faire le bonheur des enfants des écoles maternelles, venus visiter l'exposition le vendredi matin. L'exposition s'est poursuivie jusqu'au dimanche soir. Les nombreux visiteurs se sont pressés à cette exposition, pour voir la diversité des animaux de basse-cour exposés.



En présence de nombreuses personnalités officielles, des présidents des associations locales et avicoles du groupement de Saverne, le président Raymond Mathis et le maire Claude ZIMMERMANN ont inauguré l'exposition 2023, le samedi soir. Après les différents discours, les différents coupes et trophées ont été remis aux éleveurs méritants, suite au passage devant les juges vendredi après-midi.

Après avoir tiré un bilan très positif de cette manifestation, les membres se sont quittés en prévoyant d'organiser une nouvelle exposition en novembre 2024.



Un éleveur chevronné au championnat d'Europe des Pigeons Boulant Silésie.

Cette année notre membre Michaël LANTZ a encore participé au championnat d'Europe des pigeons Boulant de Silésie du côté de Munich en Bavière.

Michaël est passé proche de ce titre. Il manquait sûrement le petit détail, l'ultime point, pour monter une nouvelle fois sur le podium des champions d'Europe. Michaël est revenu très satisfait de ce championnat, satisfait d'avoir pu se mesurer avec ses pigeons à tous les éleveurs Européens venus de 5 pays. Avec sa race de prédilection de « Boulant de Silésie » il a été une nouvelle fois le seul français en lice.

Barbara BOEHM



Miss Alsace 15/17

Dettwiller a eu l'honneur d'accueillir le 24 septembre, les 19 prétendantes au concours de Miss 15/17 Alsace, dont l'élection a eu lieu le dimanche 14 octobre 2023 à Thann, sur le thème du "tour du monde".

Tout au long de la journée, ces jeunes filles originaires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont répété leurs différents tableaux afin d'être prêtes le jour J sous l'œil expert de Chloé Marx, responsable du comité régional et de son adjointe, Manuela Haefflinger.

Avant de pouvoir concourir au titre, elles ont dû remplir certains critères pour accéder aux sélections: mesurer minimum 1,50m, résider en Alsace, passer des tests de culture générale, une dictée.

Bien entendu, comme tout concours, une seule a atteint la plus haute marche du podium. La grande gagnante est Nila Marx.



Le repas des aînés

Toujours aussi attendu et festif

Le repas de nos aînés s'est tenu dimanche 3 décembre au Foyer Saint-Jacques. C'était l'occasion pour eux de passer une agréable journée autour d'un bon repas offert par la commune et le CCAS.

Ce rendez-vous traditionnel permet aux uns et aux autres de se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique. Le Maire, les adjoints et plusieurs conseillers municipaux étaient présents pour les entourer et s'assurer que chacun passe un bon moment.



Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation. La journée a été agrémentée de quelques chansons interprétées par Alain Wilt. Cet événement a atteint son objectif et réchauffé le cœur de nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année.

Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles.

Célébration de l'Armistice

de la Première Guerre Mondiale en France

Comme chaque 11 novembre, la France célèbre l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, mais cette année marque également le centenaire de l'allumage initial de la Flamme du Souvenir, qui n'a plus jamais été éteinte depuis.

Cette journée est une occasion pour tous de déposer des fleurs et des gerbes en hommage à nos héros d'hier et d'aujourd'hui, ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre Nation, nos libertés et nos valeurs, sur notre territoire et à l'étranger.



Les élus locaux, les jeunes du Conseil Municipal, des représentants de la Gendarmerie nationale, des pompiers, des anciens combattants, et des habitants, accompagnés par la Musique Municipale, se sont réunis pour écouter les discours de M. Lecornu, Ministre des Armées, et de M^{me} Patricia Mirallès, Secrétaire d'État chargée des anciens combattants, ainsi que les poèmes lus par Aaron, Castille et William.

La cérémonie s'est terminée par un moment de convivialité très apprécié.



Aux frais de la princesse

par La Compagnie du Marque-Page

Eva Milcec, reine du royaume de Mythonie, accompagnée de son mari, de sa fille et de son amant est en visite officielle à Paris.

À peine arrivée, elle apprend que la révolte gronde dans son pays. Depuis la suite de l'hôtel où elle séjourne, elle va tenter de dompter la rébellion et de sauver sa peau. Mais l'endroit regorge d'espions à la petite semaine et va devenir rapidement le théâtre de chassés-croisés rocambolesques...

Au foyer Saints Pierre et Paul de Hochfelden les vendredi 8, samedi 9, mardi 12, vendredi 15 et samedi 16 mars à 20h15 et les dimanches 10 et 17 mars à 16h.

Humour et suspens sont au rendez-vous.

Réservations à partir du mercredi 21 février:

- Tabac-presse de l'ancienne gare à Dettwiller, 20 rue de la gare ; tel: 03.88.71.93.73
- Chaussures Steinmetz à Hochfelden, 1, rue Général Leclerc ; tel: 03.88.91.50.34

Et caisse du soir

La Compagnie du Marque-Page SAISON 2024
www.lacompaniedumarquepage.fr présente

Aux Frais de la Princesse

une comédie de Jean FRANCO mise en scène par Gilbert HUTTLER et Florence MOREEL

FOYER STS PIERRE ET PAUL DE HOCHFELDEN

vendredi 8 mars 20h15	Adultes 10 €
samedi 9 mars 20h15	Enfants/étudiants 5 €
dimanche 10 mars 16h00	Caisse du soir ou RÉSERVATION
mardi 12 mars 20h15	à partir du 21 février
vendredi 15 mars 20h15	Chaussures Steinmetz
samedi 16 mars 20h15	HOCHFELDEN
dimanche 17 mars 16h00	DETTWILLER

03.88.91.50.34 03.88.71.93.73



Salon de généalogie

Comme tous les deux ans, la généalogie alsacienne se retrouve à Châtenois.

En 2024, ce sera le week-end du 24-25 février à l'Espace Les Tisserands, de 10h à 18h.

Au programme, de nombreuses conférences (avec entre-autres: les Malgré-Nous, les secrets de famille, la momie de Strasbourg, l'avenir de la généalogie, les alsaciens du Maghreb), la vente d'ouvrages, des recherches généalogiques diverses, etc. Vous y retrouverez une très large palette d'associations généalogiques des quatre coins d'Alsace, et de plus loin encore, pour représenter notre belle région, et vous renseigner.

Entrée libre, tombola, buvette et restauration sur place.

Au menu (sur réservation, 15€ / pers.):

Samedi: escalope de porc à la viennoise, salade de pommes de terre, île flottante

Dimanche: cervelas berlinois, sauce aux échalotes, écrasée de pommes de terre, pana cotta aux fruits rouges



Renseignements / réservations au 03.67.07.03.70, du lundi au jeudi (9h - 12h)

Le canton de Saverne sera représenté par la société d'histoire (SHASE) et la section locale de l'association (cercle généalogique d'Alsace - section de Saverne) qui se réunit à Waldolwisheim tous les 3^e vendredi du mois.

La ludette

Un vent de magie s'est propagé dans les salles du Hohgraben le week-end du 4 et 5 novembre transformant les lieux en un mini Poudlard, la célèbre école de sorciers.

Pendant que les plus téméraires se sont essayés au Quidditch sous les rafales de vent, petits et grands ont pu visiter l'exposition de Lego et y chercher les personnages dissimulés, jouer à la soixantaine de jeux de société sous un plafond éclairé d'une multitude de chandelles, vifs d'or et clés volantes, participer à des ateliers créatifs et à des cours de potions magiques et reprendre des forces en dégustant les baguettes bretzels magiques – créées spécialement pour l'occasion par la boulangerie l'Epi'curieux - cup cake ensorcelés et autres gourmandises dans un décor envoûtant grâce au talent de Romain de la maison HBR et au grain de folie des membres de la Ludette.



Un grand merci à la commune de Dettwiller et en particulier au service technique, à la librairie Bouq's, à l'Echoppe, à la Fringuerie, à la Ferme du Marais Vert et aux nombreuses petites mains qui ont donné de leur temps pour que la magie opère...

Nos prochains rendez-vous soirée jeux: Vendredis 1^{er} décembre, 5 janvier et 2 février à partir de 20h en salle socio-éducative. C'est gratuit, convivial et ouvert à tous !



À noter !



Boutique solidaire

Au moment de la rédaction de cet article, nous sommes en plein préparatifs pour Noël: réaménagement de certains rayons pour accueillir les vêtements de fête et les jouets, changement de vitrines, création de décors originaux par les bénévoles talentueuses et très investies.

Nous avons également défini le calendrier pour le démarrage de 2024, avec de nombreuses actions qui mettront en valeur des articles que l'on ne trouve pas forcément dans les magasins traditionnels. Ainsi, dès la réouverture le 6 janvier, 3 samedis seront consacrés au linge de maison, tout spécialement au blanc et au linge ancien. Vous trouverez par exemple des nappes souvent en lin, damassées, ornées de monogrammes et de broderies.



Viendra ensuite un samedi au cours duquel nous exposerons des articles de puériculture: en plus des nombreux vêtements que vous trouvez toute l'année, il y aura aussi des articles moins courants (coussin d'allaitement, écharpe de portage, diverses chancelières... et un peu de mobilier).

En février, un rayon spécial Carnaval vous attendra: vous pourrez créer une tenue originale et unique en sélectionnant des pièces vestimentaires.

Toutes ces actions sont possibles grâce à vos très nombreux dons, nous vous en remercions.

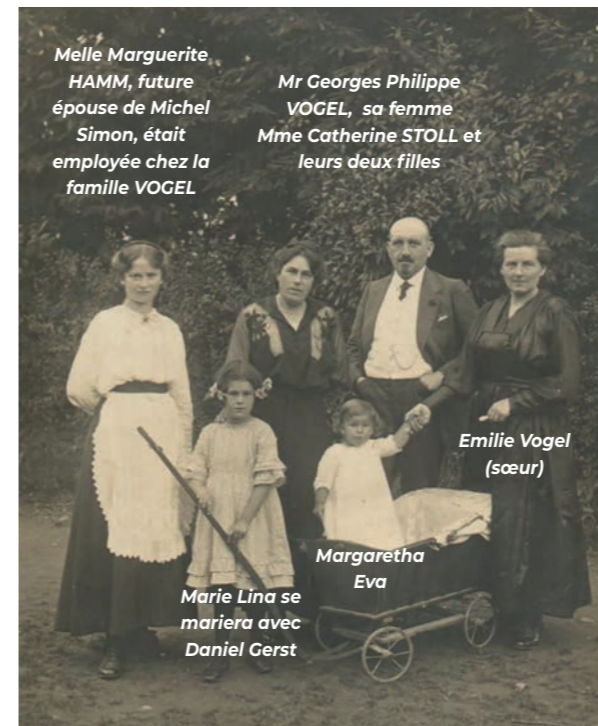
Samedi 6, 13, 20 janvier	Spécial Blanc & linge ancien Collection Hiver
Samedi 27 janvier	Spécial Puériculture Collection Hiver
Samedi 3, 10 février	Spécial Carnaval Collection Hiver
Samedi 17, 24 février	Collection Hiver
Samedi 2, 9, 16, 23, 30 mars, 6 avril	Collection Printemps
Samedi 13, 20 avril	Spécial Vintage Collection Printemps
Samedi 27 avril, 4, 11 mai	Collection Printemps
Samedi 18, 25 mai 1^{er}, 8, 15, 22, 29 juin 6, 13 juillet	Collection Été

Fermé du 14 juillet au 23 août inclus, réouverture le 24 août 2024

Mademoiselle Emilie VOGEL artiste peintre



Les 3 derniers tableaux représentent 1) la rue du Château et sa tour qui fut démolie, 2) la maison du docteur Georges Hamann peinte depuis la rue des Bouchers, ce tableau a été offert au Club Patrimoine par Marie Laure Gerst-Bellande petite fille de Georges Philippe Vogel et le 3e tableau représente le Moulin sur la Zorn.



Mr Georges Philippe VOGEL assis, patron de l'usine à chaussures rue de Saverne.

L'usine à chaussures rue de Saverne appartenant à Georges Philippe Vogel puis à Daniel Gerst, mari de Marie Lina, qui la cédera à Adolphe Dassler en 1959 pour son fils Horst qui créera ADIDAS France en 1960.



Georges VOGEL se marie le 28 décembre 1875 avec Margaretha KLEIN. De cette union sont nés 3 enfants: Caroline le 22 novembre 1877, Georges Philippe le 12 mars 1879 qui se marie le 27 mai 1912 avec Catherine STOLL, ils auront 2 filles, Marie Lina et Margaretha Eva. Marie Lina Vogel se marie le 18 mai 1935 avec Daniel Gerst. Emilie Vogel, 3^e enfant, est née le 25 avril 1881 et décéda le 17 avril 1949 à Dettwiller. Rémy Phillipps, président du Club Patrimoine de Dettwiller.

La Vague Bleue

Près de 500 participants pour la 1^{ère} édition

Le 19 novembre 2023, la section Course à Pied a organisé la première édition de la Vague Bleue.

Une course non chronométrée ayant pour objectif de sensibiliser les hommes à la prévention des cancers qui les concernent, et d'aider au financement de la Recherche.

Jusqu'ici, aucune manifestation sportive n'avait été organisée en ce sens dans la région. Une épreuve de 5km, non chronométrée, était proposée, avec un parcours quasiment plat et se limitant aux rues (goudronnées) du village.

Près de 500 coureurs et marcheurs, habillés en bleu, ont répondu présent. Parmi eux, des sportifs bien entraînés et habitués aux compétitions, mais aussi des amateurs qui avaient juste envie de se dégourdir les jambes, et surtout une grande majorité de marcheurs en mode balade dominicale et des enfants accompagnés de leurs parents.

Avant de donner le départ de l'épreuve près de la salle de La Liberté, les participants ont eu droit à vingt minutes d'échauffement proposées par un dynamique groupe de zumba venu d'Otterswiller pour l'occasion. À noter que le soleil était miraculeusement de retour pour égayer cette belle journée.

Avant le départ de l'épreuve, le professeur Barthélémy, oncologue médical à l'ICANS (Institut de Cancérologie Strasbourg Europe) a pris la parole pour rappeler l'importance du dépistage pour deux cancers masculins qui sont le cancer de la prostate et celui des testicules (qui touche particulièrement les jeunes hommes). Pour le cancer de la prostate, lorsqu'il est détecté à un stade précoce, les chances de guérison sont fortement augmentées. C'est encore un sujet sensible pour beaucoup de per-

sonnes, mais il est temps de briser les tabous et d'encourager les hommes à en discuter avec leur médecin en cas de symptômes ou passé 50 ans.

Concernant le cancer des testicules, ce dernier peut être guéri à 100% s'il est détecté à temps.

Nous avons été, nous sommes ou nous serons de près ou de loin, touchés par le cancer dans les années à venir. Nous avons connu ou nous connaissons, des hommes qui ont lutté avec courage contre le cancer; certains ont gagné leur combat contre la maladie, d'autres malheureusement non. Au CAP Liberté Dettwiller, le cancer a frappé de plein fouet l'an dernier avec la perte d'Olivier un membre de la section. C'est donc tout naturellement qu'Olivier était le parrain posthume de cette 1^{ère} édition. Sa fille Amandine a tenu à représenter son papa pour cette Vague Bleue et c'est elle qui a donné le départ de la course à 10h15.

L'intégralité des frais d'inscription de 10€ a été versée à l'ICANS (Institut de Cancérologie Strasbourg Europe). L'argent sera réparti à part égale pour la recherche, l'amélioration du confort, la qualité des soins et la qualité de vie des personnes malades.

À l'issue de l'épreuve, les participants ont pu s'hydrater près du bar de La Liberté et déguster la bonne soupe de pois ou de légumes mijotée avec amour par le chef.

Rendez-vous est déjà pris le 17 novembre 2024 pour la 2^e édition de la Vague Bleue.



Événements à venir... pour votre plus grand plaisir !

Décembre

Samedi 16 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu: Salle socio-éducative

Mardi 19 - 14h

Club de l'amitié - Skat

Lieu: Salle socio-éducative

Mardi 19 - 20h

Club patrimoine - Section généalogie

Lieu: Musée du patrimoine

Vendredi 22 - 19h

Conte de Noël de la bibliothèque

Lieu: Salle du Hohgraben

Janvier

Jeudi 4 - 14h

Club de l'amitié - Rencontre mensuelle

Lieu: Salle socio-éducative

Vendredi 5 - 20h

La Ludette - Soirée Jeux

Lieu: Salle socio-éducative

Mardi 9 - 14h à 16h

Babbelstüb

Lieu: Salle socio-éducative

Jeudi 11 - 14h à 16h

L'Echoppe - Atelier culinaire Sénior

Lieu: Boutique l'Echoppe

Samedi 13 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu: Salle socio-éducative

Dimanche 14 - 17h

Vœux du Maire

Lieu: Salle du Hohgraben

Mercredi 17 - 9h30

Bébés lecteurs

Lieu: Bibliothèque

Jeudi 18 - 14h

Club de l'amitié

Lieu: Restaurant Le Galopin à Dettwiller

Vendredi 19 - 20h

Bibliothèque - Nuit de la lecture

Lieu: Bibliothèque

Vendredi 19 - 19h30

Arboriculteurs - Assemblée générale

Lieu: Foyer Saint-Jacques

Samedi 20 - 19h

La Liberté - Soirée hareng

Lieu: Salle de la Liberté

Jeudi 25 - 14h à 16h

L'Echoppe - Atelier culinaire Sénior

Lieu: Boutique l'Echoppe

Samedi 27 - 9h

Arboriculteurs - Cour de taille

Lieu: Steinbourg

Samedi 27 - 14h

Club tricot

Lieu: Salle socio-éducative

Février

Jeudi 1 - 14h

Club de l'amitié - Assemblée générale

Lieu: Salle socio-éducative

Vendredi 2 - 20h

La Ludette - Soirée Jeux

Lieu: Salle socio-éducative

Mercredi 7 - 9h30

Bébés lecteurs

Lieu: Bibliothèque

Jeudi 8 - 14h à 16h

L'Echoppe - Atelier culinaire Sénior

Lieu: Boutique l'Echoppe

Samedi 10 - 9h

Arboriculteurs - Cour de taille

Lieu: Furchhausen

Samedi 10 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 10 - 14h

La Liberté - Carnaval des enfants

Lieu: Salle de La Liberté

Mardi 14 - 14h à 16h

Babbelstüb

Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 17 - 9h

Arboriculteurs - Cour de taille

Lieu: Verger école ACS St-Jacques

Samedi 17 - 14h

Eitern/Aped - Carnaval des enfants maternelle

Lieu: Gottesheim

Samedi 17 - 18h

MMD - Assemblée générale

Lieu: Salle socio-éducative

Jeudi 22 - 14h

Club de l'amitié

Lieu: Restaurant des Vosges à Birkenwald

Jeudi 22 - 14h à 16h

L'Echoppe - Atelier culinaire Sénior

Lieu: Boutique l'Echoppe

Vendredi 23 - 19h

Bibliothèque - Soirée pyjama

Lieu: Bibliothèque

Vendredi 23 - 14h

Club Patrimoine - Assemblée générale

Lieu: Club patrimoine

Samedi 24 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 24 - 14h à 17h

La Ludette - Après-midi jeux

Lieu: Salle 1 Hohgraben

Mars

Vendredi 1 - 20h

La Ludette - Nuit du Jeux

Lieu: Salle 1 du Hohgraben

Samedi 2 - 9h

Arboriculteurs - Cour de taille

Lieu: Knoersheim

Mardi 5 - 16h

Arboriculteurs - Entretien

Lieu: Verger école

Jeudi 7 - 14h

Club de l'amitié - Rencontre mensuelle

Lieu: Salle socio-éducative

Vendredi 8 Samedi 9 et Mardi 12 - 20h15

Théâtre Cie du Marque-Page

Lieu: Foyer Sts Pierre et Paul Hochfelden

Samedi 9 - 14h à 17h

La Ludette - Après-midi jeux

Lieu: Salle 1 Hohgraben

Samedi 9 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu: Salle socio-éducative

Dimanche 10

La Liberté: Tournoi de fléchettes

Lieu: Salle de La Liberté

Dimanche 10 - 16h

Théâtre Cie du Marque-Page

Lieu: Foyer Sts Pierre et Paul Hochfelden

Mardi 12 - 14h à 16h

Babbelstüb

Lieu: Salle socio-éducative

Mercredi 13 - 9h30

Bébés lecteurs

Lieu: Bibliothèque

Jeudi 14 - 14h à 16h

L'Echoppe - Atelier culinaire Sénior

Lieu: Boutique l'Echoppe

Vendredi 15 Samedi 16 - 20h15

Théâtre Cie du Marque-Page

Lieu: Foyer Sts Pierre et Paul Hochfelden

Dimanche 17 - 16h

Théâtre Cie du Marque-Page

Lieu: Foyer Sts Pierre et Paul Hochfelden

Mercredi 20 - 20h

Soirée dictée

Lieu: Hohgraben

Jeudi 21 - 14h

Club de l'amitié

Lieu: Auberge du Waldmeister à Dimbstahl

Samedi 23 - 9h

Arboriculteurs - Cour de taille

Lieu: Waldolwisheim

Samedi 23 - 14h à 16h

Club tricot

Lieu: Salle socio-éducative

Mardi 26 - 20h

Don du sang

Lieu: Foyer Saint-Jacques

Jeudi 28 - 14h à 16h

L'Echoppe - Atelier culinaire Sénior

Lieu: Boutique l'Echoppe

TOUTES LES SEMAINES
MARCHÉ
DU DIMANCHE
9h à 12h
Cour de l'école



Votre marché sera fermé pour congés le 31 décembre.